

DÉCLARATION DE SUD RECHERCHE EPST AU CT DU 10 MARS 2014

Monsieur Fuchs vous venez d'être reconduit au poste de PDG du CNRS. La loi Fioraso de juillet 2013 prévoyait « un appel public à candidatures et l'examen de ces candidatures par une commission dont la composition et le fonctionnement sont fixés par les statuts de l'établissement et dont les membres sont nommés par les ministres de tutelle »... Force est de constater que si cette procédure a eu lieu elle s'est effectuée dans la plus grande discrétion...

En même temps, on peut comprendre que le Président de la république ait fait le choix de vous reconduire à ce poste quand on constate avec quel zèle vous avez impliqué le CNRS dans les évolutions actuelles du paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur publics initiées sous Sarkozy/Précresse et prolongées pour ne pas dire amplifiées par la loi Fioraso... Et cela, même si cette politique continue de dépouiller les EPST de leurs missions d'organismes de recherche nationaux en les transformant en agences de moyens – essentiellement humains – au service de « politiques de sites » elles-mêmes principalement portées par les intérêts économiques régionaux ou locaux...

Vous l'avez dit aux parlementaires : le CNRS s'adaptera... Mais à quel prix ?

D'ores et déjà concernant la situation interne de l'organisme, nous ne pouvons que constater que l'éclatement de ce dernier en Instituts - qui effectivement n'est pas de votre fait, et que Sud Recherche EPST a largement dénoncé à l'époque – a transformé le CNRS en 11 entités quasi-autonomes (les 10 instituts + l'administration centrale), chaque institut appliquant ses propres règles de gestion interne en n'hésitant pas parfois même à adapter la loi à son gré... Et cela a bien entendu un impact direct sur les agents. Vouloir muter d'un Institut à un autre est devenu quasi mission impossible pour les agents. Autre exemple, la manière dont le dossier « examens professionnels réservés » de la loi Sauvadet a été géré par les instituts et l'administration, avec au final des postes ouverts uniquement sur la base de « besoins », sans tenir compte de la présence ou pas d'éligibles : ceci démontre un réel mépris de nos collègues en CDD, puisque cela suggère que ces collègues pourtant exerçant leur fonction depuis au moins 4 ans n'assurent pas un réel « besoin » de l'Institut ! Et au final, c'est un véritable fiasco, puisque la majorité des concours ont été infructueux... Ceci dit, au détour cela a fait faire quelques économies à l'organisme, en limitant le nombre d'avancements et en laissant des postes non-pourvus.

Si on ajoute à cela la situation plus que tendue en matière d'emploi, qui ne va pas s'arranger vu les coupes massives dans les dépenses publiques prévues par le gouvernement pour financer le « Pacte d'irresponsabilité », comprenez que nous soyons inquiets :

Inquiets de l'évolution du CNRS, qui devient de plus en plus une machine administrative et de moins en moins un vivier pour la création de connaissances ; inquiets pour l'avenir du personnel du CNRS, soumis à des pressions de plus en plus fortes, qui se reconnaît de moins en moins dans son travail, ou qui se fait licencier s'il a le malheur de s'engager dans une voie peu prolifique en publications, indépendamment du travail fourni et reconnu...

Et ce n'est pas quelques chartes « CDD », « suivi post-évaluation » ou plan d'action « RPS » qui suffisent à nous rassurer.

Lors d'une réunion récente le DGDR constatait que le « dialogue social » se tendait... Mais comment peut-il en être autrement ? D'une part, la dimension condition de travail est entrée dans le champ de compétence des CHS devenus CHS-CT, et c'est heureux... D'autre part, nos intérêts sont forcément divergents : vous

faites le choix d'adapter le CNRS pour « ne pas regarder passer le train », selon votre propre métaphore, alors que notre devoir est de mettre tout en œuvre pour l'empêcher de foncer dans un mur.

Pour Sud Recherche EPST, comme pour Solidaires, notre syndicalisme doit marcher sur deux jambes : d'un côté la défense des personnels, y compris en défendant leurs statuts et en luttant contre la précarité, et de l'autre la mise en œuvre d'une autre vision de la société et, plus spécifiquement ici, de la recherche publique, en défendant une recherche ouverte au monde et à la société, au service des citoyens et pas des intérêts marchands, une recherche pas forcément axée sur le court-terme et transférable... Malheureusement en totale opposition avec les évolutions actuelles.

Pour finir, Sud Recherche EPST tient à vous rappeler, Monsieur le PDG, que vous êtes responsable de la santé physique et mentale de l'ensemble des personnels des laboratoires et des services. On espère que vous serez à la hauteur de cet enjeu, par exemple en commençant par présider effectivement les CCHSCT. On espère aussi de vous un peu plus de respect vis-à-vis des agents. En effet, lorsque vous répondez à un collègue en souffrance souhaitant saisir la CAP à propos de son dossier de carrière, que sa demande n'est pas recevable au motif qu'elle est adressée à « Monsieur Fuchs Président de la CAP » et non pas à « Monsieur Fuchs Président du CNRS », vous faites peut-être preuve de zèle Monsieur le Président, mais le CNRS ne s'en trouve pas grandit !